

autres députés, vous vous associez à moi pour exprimer votre gratitude à ces auxiliaires qui, à l'instar de Jack Simpson, pratiquent cette forme de bénévolat.

En passant, j'invite ceux qui sont chargés de disposer des biens de la Couronne à penser d'offrir, à la valeur comptable, le matériel maritime que l'on remplace de temps à autre. Ce serait un bon moyen de faciliter le travail des sauveteurs auxiliaires en leur permettant de mieux assurer encore la sécurité des loisirs nautiques.

* * *

[Français]

LES CATASTROPHES

LA CONTRIBUTION DES CANADIENS

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, au cours des dernières semaines, des événements ont bouleversé la vie des individus au Mexique et aux États-Unis.

Les tremblements de terre survenus à Mexico et les dégâts occasionnés par le passage de l'ouragan Gloria, plus particulièrement dans les États de la Nouvelle-Angleterre, ont permis une fois de plus aux Canadiens de contribuer généreusement à l'occasion de tels cataclysmes.

Monsieur le Président, je voudrais que cette Chambre rende hommage à tous ces Canadiens et Canadiennes qui se dévouent pour aider ceux et celles qui sont éprouvés. Qu'il s'agisse du ou des gouvernements, des fonctionnaires, d'organismes de secours, de sauveteurs, de travailleurs ou de simples individus. Je crois qu'il est normal de féliciter qui de droit pour les efforts déployés dans de semblables circonstances qui affligent nos semblables.

Monsieur le Président, je voudrais particulièrement rendre hommage aux nombreuses équipes de travailleurs qui ont accepté de se rendre aux États-Unis pour rétablir le courant électrique dans des zones durement affectées. Hydro-Québec et son personnel accomplissent un travail merveilleux et sont de dignes ambassadeurs de notre pays. Grâce à leur contribution, nos relations ne s'en porteront que mieux.

Monsieur le Président, à tous ceux et celles qui se dévouent pour des causes semblables, je dis: Bravo et merci! au nom de tous les Canadiens qui sont fiers des gestes qu'ils posent.

* * *

L'EMPLOI

LES MISES À PIED DU CN—LES CONSÉQUENCES POUR LES PROVINCES MARITIMES

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, vendredi dernier, le Canadian National a annoncé 1,328 mises à pied dans ses diverses usines à travers le pays.

Article 22 du Règlement

Une voix: Honteux!

M. Robichaud: Non seulement ces pertes d'emplois sont considérables, mais ce sont les usines dans les régions de l'Est du pays qui seront les plus frappées par ces mises à pied.

A Moncton, au Nouveau-Brunswick, ce sont 225 emplois qui sont perdus. De ce nombre, 73 travailleurs seront mis à pied dans deux semaines, le 11 octobre, et les autres seront sans emploi à compter du 31 décembre. Monsieur le Président, je suis choqué et très mécontent de la décision du CN.

Pourtant, cet été, les employés de l'usine du CN à Moncton se sont regroupés et ont manifesté avec force contre les mises à pied prévues au CN. Lors de cette manifestation, le ministre des Transports, par l'entremise du député de Moncton, avait assuré les travailleurs qu'il n'appuierait pas une mise à pied massive. Encore une fois, monsieur le Président, le gouvernement a choisi de trahir les travailleurs.

Aussi, je demande au gouvernement de renverser la décision de la société de la Couronne qui n'a pas écouté ses travailleurs, afin qu'elle réalise que dans les provinces Maritimes la perte de ces emplois a des conséquences très graves.

* * *

LES AFFAIRES MUNICIPALES

L'ANNEXION DE VERDUN À LA VILLE DE MONTRÉAL

M. Gilbert Chartrand (Verdun-Saint-Paul): Monsieur le Président, le 3 novembre prochain, la plupart des électeurs de ma circonscription de Verdun-Saint-Paul seront appelés à se prononcer par voie de référendum sur l'annexion de Verdun à la ville de Montréal.

Il n'appartient pas aux représentants fédéraux de se prononcer sur des questions qui, comme celle-ci, concernent exclusivement le domaine municipal. Par contre, qu'il me soit permis, monsieur le Président, d'inviter mes concitoyens de Verdun à se renseigner le plus possible sur toutes les facettes de cet important scrutin, notamment par le biais d'assemblées publiques qui auront lieu bientôt. Je leur demande surtout de voter en grand nombre à cette élection référendaire afin que la volonté populaire, qui seule décidera du sort de la ville de Verdun, s'exprime le plus clairement possible.

Le simple fait que la Loi des cités et villes prévoit le recours à un référendum, lorsque le nombre d'opposants à une annexion est suffisant, témoigne de l'importance primordiale que revêt cette décision et devrait garantir l'intérêt que la population y portera. Je me propose d'observer ce débat très attentivement et je suis convaincu que les gens de Verdun sauront faire le choix qui sera le plus judicieux pour leur collectivité.